

Pépinière- Horticulture

Juin 2016 - Bulletin n°01, page 1

Chrysanthème

Ce premier bulletin marque le **lancement de la campagne de culture des chrysanthèmes destinés à la production de la Toussaint 2016.**

La plupart des premières boutures ont été repiquées (réception semaine 22 à semaine 25) et d'autres sont en cours de replantation dans le substrat définitif. Il reste encore des séries de plantes à recevoir et à repoter selon le mode de culture choisi.

Pucerons

Les **premiers pucerons** sont visibles sur les plantes chez trois producteurs parmi les neuf qui ont observé cette semaine.

Ils sont localisés surtout sur les plantes plus avancées en végétation (par exemple les pyramides et cascades ou celles issues de la culture 2015 et conservées comme pied-mères) et cultivées sous tunnel pour l'instant.

Actuellement, les **fréquences d'attaques sont assez faibles chez deux producteurs** avec 20% des plantes colonisées par des individus isolés ; par contre, **chez un producteur, la fréquence d'attaque est très forte** puisque 100% des plantes sont atteintes par des colonies de pucerons noirs avec quelques ailés. On ne note pas encore de production de miellat ni de fumagine noire sur feuilles.

Il faut remarquer que les **auxiliaires sont très peu présents** : quelques

rare coccinelles adultes sont détectées sur une seule parcelle et on ne voit pas de chrysope, syrphé ni hyménoptère parasitoïde.

Le niveau de risque est encore assez faible pour l'instant mais il va falloir surveiller attentivement ce ravageur pour détecter l'arrivée éventuelle d'ailés et noter l'évolution des populations de pucerons qui sont susceptibles de se multiplier rapidement.

Autres ravageurs

Aucun autre ravageur n'a été détecté pour l'instant ; même les thrips d'habitude très précoces ne sont pas encore présents (pas de

symptôme de piqûre) certainement du fait du temps frais et humide peu favorable aux ravageurs.

Maladies

Aucune maladie cryptogamique n'est signalée dans le réseau actuellement : les boutures repiquées sont très saines.

Il faut vérifier l'état sanitaire des boutures lors de leur réception afin de garantir l'absence de **pustules de rouille blanche** (qui est un Organisme Nuisible Réglementé). Ainsi, toute détection ou suspicion doit être signalée à l'animateur filière et au Service Régional de l'ALimentation.

jeune bouture repiquée très récemment
(FREDON Auvergne)



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses, attribués au financement du plan Ecophyto.